



IEPSCF-TOURNAI

53, rue Saint-Brice B-7500 TOURNAI
Tél. +32 69/22.48.41. - www.iepscf-tournai.be

École d'enseignement et de promotion sociale

De la communauté française

Rue Saint Brice, 53

7500 Tournai

Enseignement secondaire supérieur de transition

Section : Aide familiale.

«Que peut mettre en place une aide familiale à domicile afin d'aider une jeune famille à trouver un mode de vie organisé?»

Épreuve intégrée présentée par Skopp Shade
En vue de l'obtention du diplôme d'aide-familiale
Année scolaire 2020-2021

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier l'entièreté de mes professeurs, Mme Defraeye, Mme Delbecq, Mme Père, Mr Thauvoye et Mr Lallemand qui m'ont appris énormément tout au long de cette année scolaire.

Merci à Monsieur Thauvoye pour ses cours pratique qui m'ont été et me seront très certainement utiles lors de ma future carrière, ainsi que sa théorie très instructive allant même parfois au-delà de l'aide familiale.

Merci à Madame Père qui m'a souvent poussée à faire encore mieux que ce que je pouvais faire, à croire en mes capacités et à me donner des challenges pour toucher l'excellence. Sans cela, je n'aurais pas pu atteindre les notes que j'ai eu tout au long de cette formation.

Et je finirai par un énorme merci à madame Defraeye, qui a toujours été là pour m'aider et me conseiller. Elle a su faire preuve de patience et de bienveillance à mon égard. Elle m'a appris beaucoup et a été d'une réelle aide et soutien lors de l'élaboration de mon épreuve intégrée.

Je remercie également Madame Stéphanie Pierrard ainsi que le service d'aide à domicile pour m'avoir permis d'effectuer mes stages dans leur service ainsi que l'accompagnement tout au long de ceux-ci.

Aussi un immense merci aux aides familiales de m'avoir transmis leur savoir-faire, de m'avoir si bien accueillie et de la confiance dont elles ont fait preuve à mon égard. Cela m'a permis d'acquérir des connaissances du métier et des acquis essentiels que je n'aurais pas eu sans leur encadrement. Le service et les aides familiales m'ont laissé l'opportunité de prester les heures de mon dernier stage seule, et m'ont confié des responsabilités. C'est grâce aux aides-familiales qui m'ont encadrée, à leur conseils et à leur bienveillance que je me suis sentie en totale confiance tout au long de ces stages.

Je remercie mes camarades de classe pour cette bonne entente et ce soutien quotidien. Nous étions peu mais très soudées. Je remercie en particulier Aurélie, qui a été mon binôme tout au long de cette année scolaire. Elle a été mon moteur durant ces quelques mois, et nous avons pu à de nombreuses reprises s'appuyer l'une sur l'autre.

Et je finirai par remercier mes amis, ma compagne, et surtout ma famille pour m'avoir encouragé à reprendre une formation malgré le fait que je travaillais encore, d'avoir cru en moi et de s'être impliqué autant pour mon futur. Merci à mes parents qui m'ont toujours inculqué les valeurs du respect, et du travail. Ils m'ont appris que l'on avait jamais rien sans rien et que quand on voulait obtenir quoi que ce soit, avec un peu d'effort et de bonne volonté, on y arrive toujours. Merci pour cette éducation dont je suis si fière, et cet exemple de courage.

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
PARTIE CONTEXTUELLE.....	3
1.1 Qu'est-ce qu'une aide familiale ?.....	4
1.2 Quels sont les rôles et les tâches d'une aide familiale ?.....	4
1.3 Ma situation de départ.....	7
PARTIE CONCEPTUELLE.....	12
2.1 Qu'est-ce que le S.P.J. ?.....	12
2.1.1 Dans quel cas intervient le S.P.J. ?.....	12
2.1.2 Quelles sont les décisions que peut prendre le tribunal de la jeunesse ?.....	13
2.1.3 Quels sont les rôles du S.P.J. ?.....	13
2.1.4 Quelques chiffres.....	14
2.2 Qu'est-ce que le C.P.A.S ?.....	14
2.2.1 Que peut faire le C.P.A.S ?.....	14
2.2.2 Qui peut être aidé par le C.P.A.S. ?.....	15
2.3 Qu'est-ce qu'une famille ?.....	16
2.4 Qu'est-ce qu'une personne adulte ?.....	16
2.4.1 Comment faire pour se comporter comme un adulte ?.....	17
2.5 Qu'est-ce qu'une difficulté ?.....	17
2.5.1 Qu'est-ce qui peut rendre la vie difficile ?.....	18
2.6 Qu'est-ce qu'un mode de vie organisé ?.....	19
2.6.1 Comment faire pour organiser sa vie ?.....	19
PARTIE PRATIQUE.....	23
3.1 Quels sont les rôles et tâches de l'aide familiale dans cette situation, lorsque l'enfant était au domicile de ses parents ?.....	23
3.2 Quels sont les rôles et les tâches de l'aide familiale dans cette situation, une fois que l'enfant ai été placé ?.....	30
CONCLUSION.....	35
BIBLIOGRAPHIE.....	37

INTRODUCTION

J'ai eu l'occasion de côtoyer des aides familiales lorsque mes grands-parents étaient en fin de vie, et je trouvais ce métier tellement beau et gratifiant. C'est pour moi un métier de cœur, où aider les autres prend tout son sens afin de les soutenir à se sentir mieux et améliorer leur qualité de vie. Mes grands-parents attendaient avec impatience l'arrivée de l'aide familiale pour déjeuner ou dîner, mais avant tout pour discuter avec elle, pour plaisanter, raconter leur journée, se sentir moins seuls et éviter l'isolement, mais surtout pour passer un bon moment et faire passer le temps qui pour eux, paraissait souvent tellement long. Lorsque les aides familiales étaient là, ils se sentaient heureux, et pouvaient leur demander des petites choses à accomplir tout au long de leur prestation, sans qu'eux n'ai de difficultés à les accomplir. Je trouvais ça formidable de les voir contents et satisfaits lorsqu'une tâche qui leur semblait tellement difficile, était effectuée par l'aide familiale. Depuis ce jour, j'ai compris que je pourrais m'épanouir dans ce métier d'aide, car je suis une personne très sociable qui aime faire plaisir aux gens.

Lorsque j'ai décidé de m'inscrire à cette formation d'aide familiale, je travaillais encore dans le milieu de la vente. Cela faisait quelques années déjà que je voulais faire cette formation, mais malheureusement mes horaires de travail ne me le permettaient pas. Lors de la crise sanitaire du COVID-19, j'ai demandé à prester le minimum d'heures au travail, pour pouvoir aller en cours chaque jour et effectuer cette formation qui me tenait à cœur depuis quelques temps déjà. Ayant eu une réponse positive, j'ai sauté sur l'occasion, et me voilà à travailler sur mon épreuve intégrée, quelques mois plus tard. En effet, les premiers mois n'ont pas été de tout repos pour moi, j'alternais les deux, et j'étudiais quelques heures par ci par là, pour parvenir à toujours réussir mes examens sans stress et avec succès. Hélas, en novembre j'ai perdu mon travail pour cause de faillite de l'entreprise à cause de la crise sanitaire. Cela n'a pas été facile pour moi, mais j'ai su rebondir, et me consacrer dorénavant à 100% à cette formation.

Avec du recul, je pense que c'était un mal pour un bien, car plus les cours avançaient et plus cela me prenait du temps, je n'aurais pas pu allier les deux longtemps. De plus, plus les stages passaient, et plus je m'épanouissais. Lors du dernier stage, j'ai eu la chance d'exercer seule les prestations chez chaque bénéficiaire, cela m'a permis de prendre conscience que c'était vraiment le métier que je souhaitais pratiquer plus tard.

Pour mon épreuve intégrée, j'ai choisi d'aborder une situation difficile à gérer tant physiquement qu'émotionnellement. En effet, lors de mes stages effectués au service d'aide à domicile (Partenamut) dans le secteur de Kain, je me suis rendue chez une jeune famille en difficulté à accomplir tous les actes de la vie quotidienne. Leur enfant de trois ans risquait le placement dans une institution si le manque de propreté et d'hygiène ne s'améliorait pas. Leur situation m'a très vite interpellée, ce qui m'a amené à vouloir en apprendre davantage sur leur histoire et d'essayer de comprendre au mieux pourquoi ils en sont arrivés à un mode de vie désorganisé.

Dans la partie contextuelle, je développerai tout d'abord ce qu'est une aide familiale et quels sont ses rôles puisque c'est grâce à ce métier et à leur travail, que chaque bénéficiaire, notamment ceux de ma problématique, peuvent bénéficier d'un meilleur mode de vie et d'une bonne prise en charge.

Ensuite, je vous ferai part de la situation problème, de ce que j'ai vu, vécu. Je décrirai le mode de vie de la famille choisie, afin que vous puissiez vous mettre dans le contexte.

Pour la seconde partie de cette épreuve intégrée, en partie conceptuelle, je définirai chaque mot important de ma problématique. Je développerai, le plus globalement possible, chaque service et point à améliorer ainsi que les différents problèmes liés à cette situation, dans le but de comprendre le plus précisément possible ce qu'ils vivent.

Et pour finir, dans la troisième et dernière partie de cette épreuve intégrée, en partie pratique, je donnerai d'abord chaque rôle de l'aide familiale face à cette situation, d'abord lorsque l'enfant était au domicile et ensuite lors de son placement. J'expliquerai ce qu'elles essayent de faire et ce qu'elles font pour améliorer au mieux la situation problème. J'envisagerai chaque piste pour mettre en pratique les idées repérées dans la partie conceptuelle. Je présenterai également chaque moyen d'action dans le but d'améliorer la qualité de vie des bénéficiaires concernés.

PARTIE CONTEXTUELLE

Dans le cadre de ma formation d'aide familiale, j'ai effectué mes stages au sein du service d'aide à domicile « Partenamut » dans le secteur de Kain. Tout au long de ces stages, j'ai eu l'occasion d'observer le travail des aides familiales, leur façon de pratiquer, de communiquer avec les bénéficiaires, et de me faire une idée plus concrète de ce métier.

J'ai eu l'occasion de suivre plusieurs aides familiales, ce qui pour moi est constructif, car chacune à sa manière de travailler, d'avoir un regard et un point de vue différent sur chaque situation, et d'émettre sa propre opinion. Mais bien que chaque aide familiale s'adapte différemment aux situations, l'objectif est commun et il est primordial de travailler en équipe pour le bien être ainsi que pour la prise en charge globale de chaque bénéficiaire.

J'ai eu la chance de suivre un secteur où chaque aide familiale a des qualités à partager et où l'entente entre elles était au rendez-vous. Je me suis sentie intégrée et confiante tout au long de ces stages, et cette ambiance m'a permis d'aimer ce métier encore plus.

Lors du second stage, quelques aides familiales m'ont mise en situation et m'ont laissé l'opportunité de me débrouiller seule chez plusieurs bénéficiaires.

A mon troisième et dernier stage, dès le premier jour je me suis rendue seule chez les bénéficiaires, j'ai pu mettre en application la théorie étudiée en cours ainsi que les nombreux conseils des aides familiales. Ce stage m'a offert l'opportunité de me forger une expérience professionnelle dans l'aide à la personne et de me rendre compte que je parvenais à me débrouiller seule, à répondre favorablement aux besoins de chacun, et à tisser des liens professionnels avec chaque bénéficiaire.

Ces stages m'ont appris énormément de ce métier, et m'ont permis d'acquérir des qualités tant personnelles que professionnelles dans l'aide à la personne, qui me seront bénéfiques dans mon futur travail.

Dans cette partie contextuelle, je vous parlerai des faits observés lors de mes prestations en tant que stagiaire aide familiale dans une situation en particulier. Je vous exposerai les questions que j'ai pu me poser pour me permettre de réaliser à bien mon projet.

Mais afin de mieux comprendre ce qu'essayent de faire les aides familiales dans la situation choisie, voici la définition d'une aide familiale selon moi, et leur rôles.

1.1 Qu'est-ce qu'une aide familiale ?

L'aide familiale est une personne spécifiquement formée, qualifiée et compétente, appelée à intervenir dans les familles, auprès des personnes âgées, malades, handicapés ou en invalidités, en difficulté pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne. L'aide familiale a un travail varié, elle rencontre diverses situations tout au long de ses journées, et côtoie des types de bénéficiaires tous différents.

Son rôle social est de permettre le maintien à domicile des personnes et de leur assurer une qualité de vie. L'aide familiale est intégrée dans le travail social, elle est engagée par un service agréé et travaille sous la responsabilité et le contrôle de celui-ci.

L'aide familiale exerce en étroite collaboration avec la famille, l'entourage et les différents intervenants qui entourent le bénéficiaire dans le but de lui apporter une aide globale et précise.

1.2 Quels sont les rôles et les tâches d'une aide familiale ?

Les rôles et tâches réalisés par l'aide familiale sont divers et variés et visent à permettre le maintien à domicile des personnes dépendantes, contribuant ainsi à leur bien-être.

Le travail de l'aide familiale implique par ailleurs, de posséder des qualités humaines et un savoir-être irréprochable pour assurer le bien-être du bénéficiaire. Comme la sociabilité dans le but d'établir un lien avec la personne et une certaine confiance, l'écoute et l'accompagnement, l'empathie ou encore apporter un soutien psychologique. C'est un métier de cœur où l'aide apportée aux bénéficiaires procure un sentiment d'utilité. Son rôle principal est de veiller au bien-être et au confort des personnes à aider. L'aide familiale est là pour faciliter la vie des bénéficiaires en leur assurant un maximum d'autonomie ou en les aidant dans les tâches de la vie quotidienne.

Voici un tableau récapitulatif comportant le travail des aides familiales :

Rôles	Tâches
Aide à la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • Courses • Préparation des repas, aide à la prise des repas • Entretien des pièces de vie : rangement, nettoyage, vaisselle • Entretien du linge : tri, lessive, séchage, repassage, rangement
Rôle sanitaire	<p>Tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toilette • Soins des cheveux, barbe, pieds, ... • Vérifier la prise des médicaments
Rôle éducatif	<p>Conseiller dans plusieurs domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène de vie, la santé • Hygiène personnelle • Hygiène de la maison et du linge • Hygiène alimentaire • Adaptation du logement • Conseil sur les aides possibles • Conseil sur l'éducation des enfants • Conseil pour stimuler et maintenir l'autonomie des personnes âgées ou invalides
Rôle de présence active et d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Écouter activement • Dialoguer et communiquer • Identifier les difficultés et accompagner le bénéficiaire et ses proches dans les difficultés de la vie • Observer le comportement de la personne en vue de détecter les ressources et déficits possibles

	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien moral et psychologique par la présence en respectant son identité et ses choix religieux, philosophiques et culturels (y compris en fin de vie)
Aide sociale et liaison avec l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget • Accompagnement de la personne chez le médecin, à l'hôpital, à la banque, mutuelle, pharmacie, ... • Aide administrative et budgétaire • Appel et orientation vers des services ou des organismes spécialisés • Rangement et classement de papiers, écrire des lettres
Rôle de relais	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans une équipe de service et exercer sa fonction en étroite collaboration avec les différents intervenants : <ul style="list-style-type: none"> - Les services extérieurs - La famille - Le voisinage, l'entourage - Les institutions • Participer à la transmission d'informations par la rédaction de rapports écrits (d'où l'importance du cahier de communication) • Transmettre ses observations et ses informations lors des réunions de coordination afin d'optimiser l'efficacité de l'aide • Observer et signaler les changements chez le bénéficiaire sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne
Aide aux aidants proches	<ul style="list-style-type: none"> • Guidance, information et soutien

Nous pouvons voir dans ce tableau que l'aide familiale est polyvalente et doit posséder de nombreuses compétences pour satisfaire chaque bénéficiaire.

L'AF devra aussi posséder un certain savoir-être et des qualités humaines et professionnelles tels que :

- Des aptitudes communicationnelles
- Des facultés relationnelles
- Un grand sens de l'empathie
- Une flexibilité et des capacités d'adaptation
- Une serviabilité
- Un sens de l'organisation
- Une capacité à travailler en équipe
- Une discrétion, un respect de la déontologie

L'aide familiale, dans l'accomplissement de ces tâches, participe activement à l'humanisation des conditions de vie de la personne aidée.

1.3 Ma situation de départ

Lors de mes divers stages dans le service d'aide à domicile, j'ai eu l'occasion de côtoyer plusieurs bénéficiaires et ainsi travailler dans plusieurs situations différentes, mais seule une situation m'a interpellée plus que les autres et m'a fortement intéressée pour l'élaboration de ma problématique.

En effet, dès mon premier stage d'observation, je me suis rendue chez un jeune couple de dix-neuf ans qui louent une maison et sont aidés par les aides familiales depuis septembre. Ils sont parents d'un enfant de trois ans et éprouvent des difficultés à s'en occuper correctement. Ils ont également trois grands chiens, qui entrent et sortent de la maison au jardin, ce qui rend vite la maison sale. Monsieur et madame ont des difficultés financières. Madame bénéficie d'une allocation de la part du C.P.A.S. et monsieur est à sa charge. Leur loyer est très cher par rapport aux revenus qu'ils perçoivent tous les deux, ce qui les entraîne dans une grande précarité. De plus, le propriétaire menace de ne pas renouveler leur bail de la maison, car ils ne l'entretiennent pas convenablement.

Bien qu'ils bénéficient des colis alimentaires car ils sont considérés comme personne à petit revenu, ils éprouvent des difficultés pour se nourrir tous les jours, ainsi que leur enfant. Une fois par mois, ils ont droit à un colis alimentaire afin de les aider au mieux.

Dans ce colis on y trouve des aliments surgelés comme du poisson ou encore de la viande, des produits secs comme des céréales, du riz, des biscuits, de la pâte à tartiner, de l'huile d'olive ou encore des boîtes de conserve, mais également des produits d'entretien, du gel douche et du shampoing. Et une fois par semaine chaque jeudi, ils vont chercher le colis légumes. Malgré cette aide, le couple gaspille beaucoup de nourriture, ne font pas attention aux dates de péremptions et ne mangent que ce qui les intéressent.

Ils sont dépassés par leur train de vie complexe.

Madame est tombée enceinte à 16 ans et a fait un déni de grossesse.

Lorsque le bébé a eu trois mois, le S.P.J. a décidé de le placer pour manque d'hygiène. En effet, l'enfant a contracté la galle. Depuis cette intervention, ce service fait partie intégrante de leur vie. Madame se retrouve alors en maison maternelle pour pouvoir récupérer son enfant. A huit mois, elle récupère son fils et vivent ensemble en maison maternelle. Elle y restera un an et demi. La condition du S.P.J. pour qu'elle puisse réintégrer sa maison, était de mettre en place une mesure d'aide pour les encadrer et de faire intervenir des aides familiales pour l'accompagner et l'aider dans sa nouvelle vie, ainsi que dans les tâches de la vie quotidienne.

Quant à Monsieur, il a 20 ans et n'a pas eu un parcours de vie stable et sain, ce qui l'a entraîné à partir très jeune de chez lui et à vivre en I.P.P.J.¹ et ensuite en institutions. Depuis qu'il a rencontré Madame, il a d'abord vécu chez le père de celle-ci en l'attendant lorsqu'elle était en maison maternelle. Depuis son retour, ils habitent ensemble avec l'enfant, voués à eux-mêmes, car le père de madame est parti vivre ailleurs.

Ces jeunes parents n'ont pas vraiment de repère familial, ils n'ont pas grandi dans un milieu stable et ont tous les deux un parcours de vie difficile, ce qui a pour conséquence, la reproduction de leur schéma de vie. J'ai donc été rapidement interpellée par leur mode de vie instable. Les aides familiales interviennent pour essayer de remettre de l'ordre dans leur quotidien, de les conseiller, et de les aider au mieux à adopter une meilleure façon de vivre et de s'organiser.

Lors de mon deuxième stage, le S.P.J. a décidé de leur mettre un ultimatum concernant la garde de l'enfant s'il n'y avait pas d'amélioration de leur situation, surtout au point de vue de la propreté du logement, de l'hygiène et de la prise en charge de celui-ci.

1 Institutions publiques de protection de la jeunesse

L'enfant risquait donc un placement immédiat. Hélas, malgré les nombreuses préventions, et les remises en question du couple, lorsque je suis arrivée à mon troisième et dernier stage, l'enfant avait été placé en famille d'accueil d'urgence pendant 37 jours. Actuellement, il est en institution sociale pas loin de chez ses parents.

Le but des aides familiales à l'heure d'aujourd'hui, est d'essayer au maximum de changer leur mode de vie désorganisé dans le but de récupérer leur enfant.

Pour se faire, ils doivent répondre à plusieurs critères comme :

➤ 1) Se faire aider et être suivi

Ils doivent se faire suivre par un psychologue chacun de leur côté, afin de comprendre pourquoi ils réagissent de cette façon face à la situation. Ensuite, ensemble, ils vont devoir suivre une thérapie de couple. Puisqu'en effet, l'enfant a vu à plusieurs reprises des scènes qu'il n'aurait pas dû voir.

➤ 2) La gestion du logement

Ils vont devoir réussir à s'auto-gérer en tant qu'adulte, entretenir et maintenir leur lieu de vie le plus sainement possible, et garder leur maison propre et rangée.

L'hygiène de leur maison est le point le plus important pour que l'enfant puisse retourner dans son lieu de vie.

➤ 3) Les finances

Ils vont devoir parvenir à gérer leur finance et payer les factures en temps et en heure.

Le S.P.J. leur demande également de trouver du travail, afin que leur situation financière s'améliore.

Mais tous ces points ne sont pas évidents pour les aides familiales, car le jeune couple se laisse vivre au jour le jour.

En effet, monsieur et madame éprouvent des difficultés à maintenir leur maison propre et rangée et à accomplir toutes les tâches de la vie quotidienne. Ils éprouvent également des difficultés financières, et ne payent que très rarement les factures, ce qui entraîne des rappels, et des mises en demeure auxquelles le couple ne prend pas la peine de répondre.

Lors de mon premier stage, les aides familiales se rendaient trois fois par semaine à leur domicile à raison de douze heures par semaine.

Elles effectuaient avec leur aide, les tâches de la vie quotidienne, notamment l'entretien des pièces de vie, l'entretien du linge et le rangement global de leur maison. Mais depuis que l'enfant a été placé, l'assistante sociale réduit les heures petit à petit afin qu'ils essayent de se débrouiller seuls et de réussir à se prendre en charge.

A ce jour, les aides familiales essayent de les impliquer plus que jamais, et ne font plus les tâches à leur place.

En effet, en ce qui concerne la propreté de la maison, les aides familiales et moi-même avons énormément fait avec eux. Lors de mon premier passage chez cette famille, je me suis aperçue du manque total d'hygiène et d'organisation dans cette maison. Les sacs poubelles étaient dans la salle de bain pour éviter que les chiens ne les mangent, le frigo était sale et des moisissures apparaissaient. Rien n'était rangé, tout traînait un peu partout et dans chaque pièce, rien n'était à sa place. Par exemple, les outils de monsieur se trouvaient avec les produits de beauté de madame, ou encore les essuies de bain se trouvaient dans un buffet dans la salle à manger.

Nous avons eu l'occasion d'entrer dans la chambre de l'enfant, qui était dans le même état que les autres pièces. Ses vêtements n'étaient pas dans sa garde-robe mais par terre. L'aide familiale ne savait différencier le linge propre du souillé. Elle a d'ailleurs retrouvé un couteau dans sa garde-robe et d'autres objets dangereux et inutiles dans une chambre d'enfant. Nous avons nettoyé toute la chambre, rangé les vêtements correctement dans la garde-robe mais aussi décoré afin que l'enfant s'y sente bien et en sécurité.

Nous avons également constaté que l'état de leur chambre était encore plus sale et désordonné que les autres pièces de l'habitation, car monsieur ne voulait pas qu'une aide familiale y pénètre. Nous y avons retrouvé une cage d'hamster inoccupée depuis plusieurs mois mais toujours avec la nourriture et la paille à l'intérieur. Tous les vêtements étaient disposés par terre, sur leur lit ou encore en boule dans leur garde-robe.

Nous avons aussi retrouvé des dizaines de bouteilles en verre et en plastique, vides ou remplies, de la nourriture moisie ou encore un matelas rempli d'urine à même le sol pour les chiens, et bien d'autres choses qui n'ont rien à faire dans une chambre. C'est à peine si on avait de la place au sol pour se déplacer. Une fois encore, les aides familiales et moi-même avec l'aide du couple avons mis tout en œuvre pour qu'ils puissent dormir dans une chambre propre et en ordre. Cela nous a pris plus de trois prestations de quatre heures.

Lors de mon second stage, en date du trois mars, la police est intervenue pendant notre prestation. Ils ont alors pris des photos de chaque pièce de vie. Le salon, la cuisine, la salle à manger, la chambre de l'enfant ainsi que la leur.

Malgré l'aide considérable des aides familiales et l'avancée du rangement dans leur habitation, le couple ne respectait que très peu les nouvelles règles de rangement, et le désordre revenait peu à peu lorsqu'il n'y avait pas l'intervention d'une aide familiale. La police n'était pas positive face aux prochaines décisions. En effet, ces photos ont été envoyées au Magistrat, qui a alors pris la décision de placer l'enfant.

De part cette situation complexe, et les différentes réunions avec les aides familiales et l'assistante sociale, je me suis posée énormément de questions concernant l'avancée du travail à fournir chez cette famille. Que peut-on mettre en place de plus pour améliorer leur qualité de vie ? Que doit-on faire pour qu'ils apprennent à se gérer seul progressivement ? Doit-on continuer à les aider, ou est-ce que c'est peine perdue ? Est-il préférable pour l'enfant de rester dans cette institution, ou de revenir dans son lieu de vie ? Il y-a-t-il du changement positif depuis le premier stage dans cette famille ?

J'ai fini par en conclure ma problématique qui est :

« Que peut mettre en place une aide familiale à domicile afin d'aider une jeune famille à trouver un mode de vie organisé ? »

Afin de répondre au mieux à toutes ces questions que je me suis posées, j'ai effectué un long travail de recherche dans la prochaine partie qui est la conceptuelle, afin de me permettre de mieux analyser leur situation, de comprendre qui sont les différentes aides dont ils bénéficient et quelles sont leurs buts et leur objectifs.

PARTIE CONCEPTUELLE

Dans cette partie, je tâcherai d'approfondir au maximum chaque point de cette problématique en commençant d'abord par expliquer les différentes aides dont ils bénéficient afin d'en apprendre davantage, et ensuite définir les mots importants pour cerner plus facilement celle-ci.

Pour rappel, voici ma problématique :

« Que peut mettre en place une aide familiale à domicile afin d'aider une jeune famille à trouver un mode de vie organisé ? »

2.1 Qu'est-ce que le S.P.J. ?

Le S.P.J. est le service de protection de la jeunesse qui entre en jeu, lorsque l'enfant ou les parents n'acceptent pas ou plus l'aide du S.A.J.² ou ne respectent pas le programme mis en place. Mais il peut intervenir aussi lorsqu'un mineur a commis un délit, toujours sur décision d'un juge du tribunal de la jeunesse.

2.1.1 Dans quel cas intervient le S.P.J. ?

- S'il est constaté qu'un enfant ou un jeune est en état de danger : négligence ou mauvaise volonté des personnes qui ont la garde de l'enfant.
- Si la santé ou la sécurité du jeune sont menacées : intégrité physique ou psychique exposé à un péril grave.
- Si un jeune ou ses parents n'acceptent pas l'aide du S.A.J.
- Si un jeune ou ses parents ne mettent pas en œuvre les modalités du programme d'aide du S.A.J.
- Si un jeune a commis un délit.

² Service d'Aide à la Jeunesse qui intervient toujours sur base volontaire, car toutes les décisions sont prises avec l'accord des personnes concernées.

2.1.2 Quelles sont les décisions que peut prendre le tribunal de la jeunesse ?

- Soumettre l'enfant et la famille à un accompagnement éducatif.
- Décider de retirer temporairement l'enfant hors de son milieu familial et le confier à une institution ou une famille d'accueil
- Permettre au jeune d'au moins 16 ans de vivre seul en autonomie.

2.1.3 Quels sont les rôles du S.P.J. ?

Suite à la décision du Tribunal de la jeunesse, le S.P.J. doit se renseigner sur la situation, rencontrer les personnes concernées et les convoquer afin de pouvoir discuter de la mesure applicable.

Il met alors en place de manière concrète les décisions prises par le tribunal de la jeunesse. C'est-à-dire faire objet d'une mesure d'aide soit dans le milieu de vie, soit en dehors du milieu de vie.

Le S.P.J. peut intervenir par exemple, dans le choix d'une famille d'accueil ou d'une institution.

Le S.P.J. assure également un rôle d'accompagnement tant pour une famille en difficulté, des parents dépassés ou pour des jeunes qui ont commis des infractions.

Par ailleurs, le directeur du S.P.J. peut, durant sa mission, trouver un accord avec la famille. Dans le cas où tout le monde est d'accord, ils retourneront ensemble chez le conseiller pour signer un contrat d'aide qui ne sera plus imposé par le juge, mais accepté par les différentes parties.

2.1.4 Quelques chiffres

En date du huit août 2020 en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Aide à la Jeunesse c'est :

→ Plus de 1600 travailleurs répartis en treize services S.A.J. et treize services S.P.J. ainsi que six institutions publiques de protection de la jeunesse.

→ C'est plus de 40 000 jeunes pris en charge chaque année.

Parmi ceux-ci, on compte :

→ Plus de 38 000 jeunes confrontés à une situation de difficulté ou de danger (93%)

→ Près de 2000 jeunes ayant commis un fait qualifié infraction (5%)

→ Près de 1000 jeune confrontés à une situation de difficulté ou de danger et ayant commis un fait qualifié infraction (2%)

2.2 Qu'est-ce que le C.P.A.S ?

Les Centres Publics d'Action Sociale ont pour mission de garantir à tous des conditions de vie conformes à la dignité humaine. Cela signifie, au minimum, de pouvoir se loger, se nourrir, se soigner, se vêtir et se déplacer. Et ce pour tous les membres de la famille ou d'un ménage. A cette fin, ils proposent un large éventail d'aides sociales auxquelles les citoyens défavorisés de la Commune peuvent faire appel sous certaines conditions.

2.2.1 Que peut faire le C.P.A.S ?

L'aide du C.P.A.S. peut prendre plusieurs formes.

La loi prévoit qu'elle peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique. Ainsi, l'aide du C.P.A.S. va de l'aide financière à l'insertion socioprofessionnelle, en passant par les aides à domicile, la médiation de dettes, l'aide juridique, l'aide en nature (par exemple l'octroi d'un repas ou de vêtements), etc.

Concrètement et sous certaines conditions, le CPAS peut :

- Octroyer une aide financière (le revenu d'intégration et l'aide sociale équivalente sont les aides financières les plus courantes)
- S'inscrire auprès d'une mutuelle
- Octroyer des avances financières (sur les allocations de chômage par exemple)
- Octroyer une aide en nature (repas, vêtements, etc.)
- Aider à chercher une formation, un emploi
- Intervenir dans des frais médicaux et pharmaceutiques
- Octroyer une prime d'installation ou une aide en matière de garantie locative
- Fournir une aide à domicile par des aides familiales et des aides ménagères
- Intervenir dans le paiement de factures de gaz, d'électricité ou de mazout
- Intervenir dans les frais de participation à des manifestations sportives ou culturelles
- Etc.

2.2.2 Qui peut être aidé par le C.P.A.S. ?

Toute personne a droit à l'aide du C.P.A.S mais le C.P.A.S est seulement tenu d'accorder l'aide si certaines conditions sont remplies.

Une des conditions à remplir pour l'octroi de toute aide est le fait d'avoir besoin d'aide. Cela signifie que la personne ne doit plus disposer des moyens nécessaires pour mener une vie conforme à la dignité humaine.

Par ailleurs il y a d'autres conditions à remplir, comme le fait d'habiter en Belgique ou encore des conditions spécifiques liées à un certain type d'aide.

Par exemple : pour obtenir un revenu d'intégration, la personne doit en principe être majeure.

Autre exemple : si une personne est en séjour illégal, elle ne pourra en principe avoir droit qu'à une aide médicale urgente. C'est au CPAS de vérifier si la personne remplit toutes les conditions pour obtenir une aide. Mais la personne peut toujours introduire un recours auprès du tribunal de travail contre une décision du CPAS avec laquelle elle n'est pas d'accord.

2.3 Qu'est-ce qu'une famille ?

Définition : C'est un ensemble de personne vivant sous le même toit. Une famille c'est l'ensemble uni que forment les parents et leurs enfants. Le parent produit l'enfant et l'enfant produit le parent, l'un ne va pas sans l'autre.

Mais c'est aussi un ensemble d'individus de même descendance ou ayant un lien de parenté.

Pourquoi « Jeune » ? Car la maman n'a que 19 ans et le beau-papa 20. Ils sont ensemble depuis moins de deux ans, et vivent sous le même toit depuis septembre. L'enfant quant à lui, a trois ans. Le père biologique de l'enfant ne l'a pas reconnu, mais il considère son beau-père comme son père, il l'appelle d'ailleurs papa.

2.4 Qu'est-ce qu'une personne adulte ?

Définition : Le dictionnaire définit d'abord l'adulte comme celui ou celle qui "parvient au terme de sa croissance, à son plein développement". Il s'agit, là, d'une définition purement biologique : est adulte, celui qui ne grandit plus, au premier sens du terme, c'est celui qui est parvenu au terme de son développement et à la période de pleins épanouissement physique et moral succédant à l'adolescence.

2.4.1 Comment faire pour se comporter comme un adulte ?

L'âge adulte est l'une des périodes de vie après l'adolescence. Il faut donc laisser l'irresponsabilité et l'immaturation de côté, pour laisser place à la maturité et aux responsabilités de la vie quotidienne. Cela ne se fait pas en une journée, on ne passe pas d'un adolescent à un adulte directement. Cela s'apprend et se vit d'expérience en aléas de la vie. Il faut se comporter de façon plus sensée et penser de manière rationnelle.

Bien sûr, l'entourage est là pour aider et conseiller une personne qui manque d'expérience. L'entourage est là pour faire grandir, pour épauler, guider mais aussi aider à gagner en assurance et en estime de soi-même. Les personnes qui nous entourent peuvent nous apprendre de nouvelles compétences ou perfectionner les talents que nous avons déjà, car un adulte est en perpétuel apprentissage de nouvelle compétence. Lorsque l'on devient adulte, on ne dépend plus des autres et on entame sa propre vie en commençant par exemple par décrocher son permis de conduire ou son premier emploi. Car un adulte travaille pour gagner sa vie, nourrir sa famille, et se sentir autonome et indépendant. De par le travail, il aura une vie sociale et accomplie.

Un adulte pense à tout, et ne laisse rien au hasard. Pour ce faire, il faut être organisé et avoir une bonne perception de son quotidien. Dans sa maison par exemple, il faut maintenir la propreté et ranger régulièrement.

Il faut également savoir maîtriser ses finances, se fixer un budget mensuel, mettre de l'argent de côté et s'en servir à bon escient.

Un adulte est responsable de sa vie, assume la responsabilité de ses actes et ne se défile pas. Le fait d'assumer ses erreurs est essentiel pour se comporter comme tel et contrôler sa vie. C'est l'un des aspects les plus importants pour vivre comme un adulte.

2.5 Qu'est-ce qu'une difficulté ?

Définition : Caractère de ce qui est difficile, ce qui rend quelque chose difficile.

Exemple : La difficulté d'un problème.

Mal, peine que l'on éprouve pour faire quelque chose.

Exemple : entretenir sa maison avec difficulté.

2.5.1 Qu'est-ce qui peut rendre la vie difficile ?

Chaque personne a son propre chemin de vie et son vécu, et de par ce fait, sa propre vision sur la vie. Des personnes ont plus de chance que d'autres, plus d'argent, plus d'amour, plus d'ambitions ou au contraire ont traversés des épreuves difficiles, ce qui rend les étapes de leur vie, plus pénibles à traverser.

Voici quelques problèmes qui peuvent rendre la vie plus difficile :

- Une enfance difficile : en effet, une personne qui grandit dans un mauvais contexte familial, aura d'autres difficultés pour s'en sortir. C'est lors de l'enfance que l'estime et la confiance en soi se forment. Si on commence sa vie avec une bonne base, il sera alors plus facile d'avoir une bonne vision de celle-ci, et de la trouver moins difficile et plus agréable.
- La perte d'un proche, d'une personne aimée : peut engendrer plusieurs étapes et émotions difficiles à traverser tel que le déni, la colère, la culpabilité, la dépression, la tristesse et l'acceptation.
- Des problèmes financiers : le fait d'avoir des difficultés financières peut être un frein à son propre épanouissement. En effet, le fait de ne pas pouvoir ou de devoir se restreindre pour pratiquer des activités, voyager, faire des sorties ou encore s'offrir des biens personnels peut apporter de la tristesse, de la colère ou favoriser la dépression. La personne peut se sentir à part des autres.
- Le manque de confiance en soi : se comparer aux autres, à leur vie, ne pas se sentir à sa place et à la hauteur de sa propre vie peut engendrer l'isolement et le mal-être.
- La solitude : Un manque de présence autour de soi peut engendrer le repli sur soi, un sentiment de mal-être et de tristesse.
- Des soucis de santé : tant au niveau physique (exemple : cancer) que mental (exemple : dépression)
- Ne plus être autonome et être spectateur de sa propre vie : Se sentir inutile, dévalorisation de soi-même, syndrome de glissement³.
- Des problèmes familiaux : Une séparation, conflits entre familles, ...

³ : Changement important de comportement d'une personne âgée, allié à une soudaine perte d'autonomie pouvant aller jusqu'au décès.

- Une routine qui s'installe : métro, boulot, dodo. Être dans une spirale infernale et ne pas savoir sortir la tête de l'eau. Travailler plus au détriment de sa famille. La routine peut être un frein à un plein épanouissement et peut engendrer un burn-out⁴ ou une dépression.
- Les aléas de la vie : dans chaque moment qui n'était pas prévu, il faut pouvoir les surmonter et se relever, ce qui n'est pas toujours évident (séparation, perte de son emploi, maladie ...)

2.6 Qu'est-ce qu'un mode de vie organisé ?

Définition : c'est organiser sa vie de manière méthodique et cohérente. S'agencer de manière satisfaisante ou structurée.

C'est être apte à organiser sa vie, ses affaires, son travail, son budget, l'organisation de sa maison, des courses, et ne rien laisser au hasard.

2.6.1 Comment faire pour organiser sa vie ?

Pour pouvoir s'organiser correctement, il faut d'abord effectuer une liste de tout ce qu'il y a à faire. Car s'organiser, c'est penser à tout. Pour ce faire, il faut être méthodique et structuré dans la manière de procéder.

Par exemple, le mode d'utilisation d'une maison peut avoir des conséquences sur la santé de ses habitants. Une maison doit être entretenue par un nettoyage régulier, par l'élimination des déchets, et par la remise en état dès que l'on constate une dégradation.

- Organisation de la maison : entretenir le cadre de vie consiste non seulement à aider à la réalisation des activités ménagères habituelles mais également à rendre celui-ci adapté, propre et agréable à vivre. C'est dans son logement qu'une personne passe la majeure partie de son temps. Voilà pourquoi il faut toujours le tenir propre et en ordre. Il faut tâcher de garder son lieu de vie propre et rangé, afin d'éviter que cela s'empire de jour en jour et être dépassé par la suite, mais aussi pour une meilleure hygiène de vie.

⁴ État d'épuisement physique, émotionnel et mental lié à une dégradation du rapport d'une personne à son travail.

Comment organiser le travail à la maison ?

1. Noter en détail tout ce qu'il y à faire dans la maison
2. Répertorier toutes les autres tâches ménagères à effectuer
3. Classer les notes en envisageant la maison non pas pièce par pièce mais en domaine d'action.
4. Établir un planning, un tableau des tâches ménagères à effectuer. Car une tâche ménagère notée par écrit devient plus concrète et on l'oublie moins facilement.

Notée sur un planning, la liste des rangements et tâches auront toutes les chances d'être réalisées. En appliquant ce tableau, les tâches ménagères importantes se distinguent mieux des tâches futiles, ce qui permet d'établir un ordre de priorité.

Exemple d'un tableau d'entretien d'une maison :

Jour de la semaine	Tâches à réaliser
Lundi	Faire les poussières + passer l'aspirateur dans chaque pièce du bas
Mardi	Faire les poussières + passer l'aspirateur dans chaque pièce du haut
Mercredi	Nettoyer les pièces du bas + du haut
Jeudi	Entretien du linge
Vendredi	Changer les draps tous les 15 jours
Samedi	Préparer une liste des courses + faire les courses
Dimanche	Batch cooking ⁵ par exemple

Bien entendu, hormis ces tâches, il y a des tâches quotidiennes à réaliser chaque jour comme faire la vaisselle, vider et ranger ce qu'il y a dans le lave-vaisselle, ranger ce qui traîne dans la maison, vider les poubelles, cuisiner chaque jour, etc...

⁵ Méthode qui consiste à préparer tout les plats de la semaine en amont, pour libérer du temps et se libérer de cette charge. Il s'agit de préparer plusieurs plats à l'avance de manière logique et organisée.

Fréquence d'entretien :

Type d'entretien	Fréquence	Exemples
Entretien journalier	Pratique quotidienne : Technique de nettoyage et rangement à exécution rapide	Vider les petites poubelles Vaisselle Passer le balais Repasser
Entretien hebdomadaire	Une fois par semaine : Opérations qui permettent d'obtenir un niveau de propreté adapté aux exigences de chacun	Nettoyage complet de la maison
Entretien intermédiaire	Ponctuel, quand cela est nécessaire : Si accident, nettoyer directement	Détachage des vêtements Détachage moquette Ramasser et nettoyer les salissures occasionnelles
Entretien occasionnel, remise en état/Rénovation	Si nécessaire, en fonction du degré d'encombrement, d'encrassement	Nettoyage d'une pièce dans sa totalité (armoires, plafond, murs, vitres, sol, mobilier ...)

Les tâches ménagères peuvent être réparties et réalisées par l'ensemble de la famille pour un aspect pratique et un gain de temps.

- Organisation du budget : Travailler pour subvenir à ses besoins, savoir maîtriser ses finances, payer en premier lieu toutes ses factures, voir ce qu'il reste pour terminer le mois, se fixer un budget mensuel, mettre de l'argent de côté et s'en servir à bon escient.
- Organisation des courses : Vérifier les promos dans chaque magasin, comparer les prix si besoin, établir une liste des recettes à faire par semaine, acheter les ingrédients et aliments nécessaires, les ranger à leur place dès l'arrivée à la maison afin que rien ne traîne, et que tout soit rangé convenablement.

- Organisation des repas : Une fois la liste faite pour les repas de la semaine, cuisiner chaque jour un plat sur cette liste, essayer de ne pas manger trop tard et à la même heure dans la mesure du possible. Si les horaires de travail ne permettent pas de cuisiner chaque soir, il est toujours possible le dimanche de faire du « Batch cooking » et ainsi être tranquille pour la semaine. Sous ce terme, il faut comprendre le fait de préparer tous les repas de la semaine en une seule session de cuisine. C'est pratique, économique et un véritable gain de temps. Éviter le gaspillage.

- Organisation du linge : Par rapport au tableau effectué pour l'organisation de la maison, il faut suivre le ou les jours de l'entretien du linge et le faire jusqu'au bout. C'est-à-dire, laver le linge, sécher le linge, le repasser avant de le plier et de le ranger directement dans la garde-robe afin d'éviter qu'il ne traîne et ainsi qu'on les retrouve plus facilement.

- Organisation des rendez-vous et activités : Il est bien d'avoir un agenda ou un calendrier pour noter tous les rendez-vous et les activités à effectuer, mais aussi d'éviter d'oublier l'un de ceux-ci, de s'y rendre en temps et en heure et d'avoir une meilleure organisation pour pouvoir cumuler le travail, les tâches à effectuer en dehors du travail et les activités.

PARTIE PRATIQUE

Pour cette troisième et dernière partie de mon épreuve intégrée, je scinderai cette partie en deux.

La première, décrira les rôles et le travail des aides-familiales effectués lorsque l'enfant était encore au domicile, ce qui a été mis en place et ce qui aurait pu être mis en place, ainsi que le résultat obtenu.

La seconde partie, exposera les rôles de l'aide familiale et de moi-même, et notre travail effectué une fois que l'enfant a été placé en institution. Le travail est plus ou moins similaire, mais quelques tâches sont différentes, ont évolué ou ont été arrêtées.

J'expliquerai également ce que j'ai mis en place pour essayer d'améliorer leur cadre de vie.

3.1 Quels sont les rôles et tâches de l'aide familiale dans cette situation, lorsque l'enfant était au domicile de ses parents ?

L'objectif premier des aides familiales dans cette situation, était d'intervenir au maximum sur la propreté du logement et l'hygiène de l'enfant. Elles essayaient de remettre de l'ordre dans leur quotidien, de les conseiller, et de les aider au mieux à adopter une meilleure façon de vivre et de s'organiser, afin que l'enfant reste dans son lieu de vie.

- Rôle d'aide à la vie quotidienne :

- Entretien courant des pièces habitées, rangement, nettoyage, vaisselle.

Ce rôle était et est encore actuellement le rôle principal, le plus important et celui qui nous prend le plus de temps afin de maintenir la maison propre et rangée à chaque prestation.

L'aide familiale dès son arrivée, range tout d'abord la pièce principale qui est la cuisine, car c'est dans cette pièce que nous faisons les tâches de la vie quotidienne. Dans cette pièce de la maison, nous débarrassons tout d'abord la table. Nous trions ce qui va à la poubelle, ce qui est à ranger, et ce qui peut rester dessus. Une fois celle-ci rangée, l'aide familiale commence par effectuer la vaisselle avec les bénéficiaires, et s'occupe ensuite du linge, ce qui nous prend beaucoup de temps.

Il faut lancer une machine, sécher le linge, trier, et plier le linge. Une fois le linge propre et plié, c'est au couple de le ranger dans les garde-robes respectives. Nous nous sommes aperçues hélas, que le linge n'était que très rarement rangé, et qu'il fallait parfois le relaver car il traînait là où il ne fallait pas.

Au niveau de l'entretien, les aides familiales n'ont jamais nettoyé à leur place. Elles estimaient qu'ils étaient adultes et que c'était à eux d'entretenir leur maison.

L'AF passait alors un coup de balais avant, et madame nettoyait.

– Les aides familiales préparent également dès leur arrivée, les gamelles des trois chiens car elles se sont aperçues que les chiens n'avaient pas régulièrement à manger.

– Les aides familiales accompagnent aussi l'enfant à l'école avec les parents lors d'une prestation qui débute à 8h, afin de voir comment se comporte les parents avec l'enfant, mais aussi de voir le comportement de l'enfant lorsqu'il arrive à l'école. Généralement, l'enfant était en crise.

CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE

– L'enfant de trois ans faisait régulièrement des terreurs nocturnes, l'aide familiale a donc pris l'initiative de nettoyer et ranger totalement la chambre de l'enfant avec mon aide, pour son bien-être personnel et afin qu'il passe de bonne nuit. En effet, créer une atmosphère propice au calme et à la relaxation, peut favoriser un endormissement rapide et un sommeil de qualité. Une fois que la chambre a été nettoyée, j'ai pris l'initiative de la décorer pour la rendre plus gaie, et que l'enfant s'y sente bien et en sécurité. Une belle chambre, propre et rangée aura un effet positif sur sa santé et l'idée d'aller dormir dans celle-ci sera plus agréable et apaisante pour lui. De plus, une pièce bien rangée n'abritera plus de bactéries qui peuvent compromettre sa santé. Au plus la chambre restera propre, au moins l'enfant sera malade.

– Nous avons fait de même avec la chambre du couple, mais cette fois, avec leur aide. L'aide familiale leur a demandé à ce que celle-ci reste continuellement en ordre.

– Au niveau de l'entretien du linge, les aides familiales ont pris l'initiative d'aider les bénéficiaires à le ranger directement dans chaque garde-robe sinon celui-ci restait où l'aide familiale l'avait laissé lors des prestations précédentes.

CE QUI AURAI PU ÊTRE MIS EN PLACE

– Lors de mon premier stage, voyant que les tâches ménagères et le rangement ne se faisait que lorsque nous étions là, et que le couple ne prenait pas d'initiative par eux-mêmes, j'avais émis l'idée d'instaurer un tableau récapitulatif des tâches à effectuer chaque jour afin qu'ils ne soient pas débordés par ce qu'il y a à faire dans leur maison, et qu'ils le fassent quotidiennement.

Ce tableau n'avait pas été mis en place, mais une feuille a été affichée sur leur frigo avec quelques tâches à effectuer par leur soin.

– Il aurait été bien également de ranger avec leur aide chaque pièce de la maison de fond en comble pour faire de l'ordre, que la maison soit plus rangée, les aider à être plus organisé et que chaque chose soit à sa place.

- Rôle sanitaire :

– Tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité de la personne.

Lors de mon second stage, j'ai consacré du temps pour l'enfant.

En effet, j'ai eu l'occasion d'observer comment sa maman le lavait, et ensuite le laver à mon tour. J'ai changé ses couches, je l'ai habillé et préparé pour aller à l'école.

Dû à un manque d'hygiène, le petit souffrait de rougeurs au niveau de ses parties intimes et de ce fait, n'aimait pas se laver ou qu'on le change, car il avait extrêmement mal.

Il fallait donc que je prenne mon temps avec lui, qu'il se sente en confiance, et que je lui explique chaque geste avant de le faire. Cela prenait énormément de temps, et malgré cela, le petit faisait beaucoup de crises, mais parvenait à se calmer lorsque je me mettais à sa hauteur pour lui exprimer les choses.

CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE

– Au niveau de l'hygiène de l'enfant, les aides familiales étaient très attentives et impliquées. A Chaque prestation, elles allaient vérifier si la chambre de l'enfant était correcte, si les draps n'étaient pas souillés ou s'il fallait les changer. Si ses vêtements étaient lavés, si sa couche était changée régulièrement ou encore si l'enfant mangeait à sa faim.

– Les aides familiales rangeaient directement le linge dans sa garde-robe, et vérifiaient à chaque prestation l'état de propreté de sa chambre.

– J'ai remarqué également que l'enfant n'avait pas beaucoup de vêtements à sa taille, et n'avait plus du tout de chaussettes. Sa maman lui mettait donc les siennes pour aller à l'école. Je me suis alors permise, avec l'accord du service d'aide, de leur donner deux grands sacs remplis de vêtements à sa taille, des pyjamas, des slips et des chaussettes afin qu'il ne manque de rien pour aller à l'école.

CE QUI AURAI PU ÊTRE MIS EN PLACE

– Au niveau de l'hygiène de l'enfant, les aides familiales auraient pu aller encore plus loin, et vérifier si le petit était lavé chaque matin avant de partir à l'école. S'il avait brossé ses dents également.

- Rôle éducatif :

Les conseiller dans plusieurs domaines tels que :

- Hygiène personnelle des parents :

En effet, les parents ainsi que l'enfant n'ont pas une bonne hygiène corporelle, et il en va du bon sens de chaque aide familiale, de leur faire comprendre que cela est nécessaire pour leur santé tant mentale que physique. Il est primordial de mettre l'accent sur la prévention. Surtout en période de COVID-19, avoir une bonne hygiène corporelle et se laver les mains par exemple réduit la propagation du virus.

Les mains sont porteuses de bactéries et de virus, il est donc important de les laver pour éviter tout risque d'infection. (Après chaque passage aux toilettes, avant chaque repas, avant de cuisiner, après chaque sortie à l'extérieur, après avoir pris les transports en commun, ...)

Une douche quotidienne permet d'éliminer la sueur, l'excès de sébum, les mauvaises odeurs, les microbes et toutes les saletés accumulées à la surface de la peau. Elle est indispensable pour maintenir une bonne hygiène de vie et une bonne santé. Il en va de même pour les dents, il faut les laver chaque jour.

Les hommes comme les femmes doivent avoir une bonne hygiène intime qui est indispensable pour prévenir les infections et les irritations. Une mauvaise hygiène peut conduire à des odeurs désagréables et à une invasion de bactéries.

➤ Hygiène de vie des parents :

– Pour maintenir une bonne santé, il ne suffit pas d'être en capacité de se soigner en cas de maladie. Afin de se protéger contre d'éventuelles pathologies et pouvoir augmenter son espérance de vie, il faut miser sur une bonne hygiène de vie. L'alimentation est un des piliers d'une bonne hygiène de vie et est un besoin vital qui permet d'apporter les éléments nécessaires au corps pour maintenir une bonne santé physique et psychologique. Pour bien fonctionner, l'organisme a besoin d'une alimentation saine et équilibrée, c'est pourquoi il est nécessaire de lui apporter des aliments variés, tout en maintenant des quantités raisonnables. Hélas, les parents ne mangent que ce dont ils ont envie : beaucoup de nourriture grasse et très peu de fruits et légumes. Et cela se ressent, ils sont souvent malades, et ont pris beaucoup de poids depuis septembre. De plus, monsieur et madame ont tendances à gaspiller beaucoup lorsqu'ils font à manger, et jettent beaucoup de nourriture. Les aides familiales essayent de leur expliquer comment manger sainement et surtout leur expliquer d'éviter le gaspillage, d'autant plus qu'ils ont des difficultés financières pour se nourrir chaque jour.

– Pratiquer une activité physique, même modérée, est source de nombreux bienfaits pour la santé, tout en réduisant le risque de développer certaines pathologies. Le couple ne fait pas de sport, et ne veulent pas en faire malgré nos nombreuses demandes.

– Le sommeil est un élément essentiel d'une bonne hygiène de vie. Le manque de sommeil peut être source de nombreux problèmes qu'ils soient d'ordre physique ou psychologique. Pour adopter une bonne hygiène de sommeil, il faut tout d'abord établir la meilleure régularité possible dans les heures de coucher et de lever. Au moment du coucher, il est préférable d'éviter les sources de lumières trop vives ainsi que les écrans car ces expositions lumineuses ralentissent considérablement la sécrétion de mélatonine, qui est l'hormone du sommeil.

Monsieur a tendance à faire tout l'inverse, il joue beaucoup au jeu vidéo et il y passe la nuit tandis que madame est sur son téléphone. Ils s'endorment souvent dans le salon. Cela engendre le fait qu'ils ne parviennent pas à se lever lorsque nous arrivons pour une prestation à 8h. Cela est déjà arrivé plusieurs fois, nous attendons alors plus d'une demi-heure dans notre voiture.

– Les mauvaises habitudes de vie telle que la consommation de substances comme le tabac, l'alcool ou les drogues peut être néfaste pour la santé. Pour maintenir une bonne hygiène de vie et se prémunir contre de nombreuses maladies, il est conseillé d'éviter ces produits, en particulier consommés en excès. Il est également recommandé de faire attention lorsque cela semble devenir trop fréquents, afin d'éviter de tomber dans les addictions. Madame fume beaucoup dès le matin lorsque nous arrivons à 8h, et ils consomment de temps en temps de l'alcool. De plus, lorsque monsieur consomme de l'alcool, cela le rend très agressif. Les aides familiales lui ont conseillé de ne plus en consommer afin d'éviter toutes les répercussions négatives. Le rôle des aides familiales et de conseiller Madame à diminuer progressivement le tabac d'une part pour sa bonne santé, et d'autre part pour le côté financier.

➤ L'éducation de l'enfant :

Ce rôle est primordial pour l'enfant ainsi que ses parents.

En effet, les aides familiales donnaient de nombreux conseils à monsieur et madame pour le bien-être de l'enfant, tels que de vérifier sa couche à plusieurs reprises durant la journée, le laver tous les jours ou encore vérifier que son lit soit propre avant qu'il ne dorme dedans.

Bien que ces tâches soient normales pour nous, pour le jeune couple qui n'avait pas l'habitude de cela, ces tâches n'étaient pas un automatisme pour eux.

En ce qui concerne l'éducation de l'enfant, l'aide familiale et moi-même reprenions souvent l'enfant lorsqu'il prononçait mal un mot. Nous conseillions au parents d'en faire autant.

On essayait de gérer ses colères et d'expliquer aux parents que le maîtriser n'était pas la bonne solution, si ce n'est que pour lui faire mal. La communication est le plus important afin que l'enfant puisse reprendre son calme.

Certaines aides familiales essayaient de lui apprendre la propreté. En le laissant se laver ou s'habiller seul par exemple, mais surtout en essayent de le mettre sur le petit pot, afin qu'il n'ait plus besoin de porter un linge.

CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE

En plus de toutes les tâches déjà expliquées, le rôle éducatif de l'aide familiale concernant l'enfant est vaste.

En tant que stagiaire, je lui ai appris à jouer dans le calme, sans crier ni s'énerver. Je l'ai stimulé un maximum en pratiquant des activités avec lui comme le coloriage et la pâte à sel pour laisser déborder son imagination. Ou encore organiser une après-midi pâtisserie, ou l'impliquer dans les petites tâches ménagères quotidiennes afin de favoriser son estime et qu'il soit fier de lui.

CE QUI AURAI PU ÊTRE MIS EN PLACE

Il aurait été bien de prendre une prestation de deux heures par exemple, pour cuisiner avec eux, dans le but qu'ils mangent variés, sainement et équilibrés.

L'enfant ainsi que les parents auraient alors les nutriments nécessaires dont ils ont besoin pour leur bonne santé et les parents pourront reproduire les recettes vues avec l'aide familiale plus tard.

- Rôle de présence active et d'accompagnement :

Les aides familiales ont aussi un rôle primordial d'accompagnement, tant avec le couple qu'avec l'enfant.

Elles les écoutent beaucoup, discutent avec eux de ce qui va ou ne va pas, les soutiennent, et identifient leur difficulté afin de les accompagner dans les difficultés de la vie. Les aides familiales les stimulent beaucoup dans leur quotidien car elles veulent que leur situation s'améliore.

- Rôle d'aide sociale ou liaison avec l'extérieur :

- Appel et orientation vers des services ou des organismes spécialisés :

En effet, une fois tous les deux mois, une réunion est organisée par le S.P.J. avec le couple ainsi que l'assistante sociale et une aide familiale porte-parole des autres, pour faire un point sur leur situation.

- Rôle de relais :

→ Avec la famille : Les aides familiales et moi-même avons été amenées à voir le cousin et le frère de madame. Nous avons expliqué la situation du couple, et essayé de les mobiliser afin de leur faire prendre conscience également à eux de la gravité de leur situation, mais aussi qu'ils les soutiennent et les aident, et non l'inverse.

→ Avec les services extérieurs : Appel vers l'assistante sociale du C.P.A.S.

→ Avec les institutions : Réunion avec le S.P.J.

3.2 Quels sont les rôles et les tâches de l'aide familiale dans cette situation, une fois que l'enfant ai été placé ?

Le but des aides familiales depuis le placement de l'enfant, est d'essayer au maximum de changer leur mode de vie désorganisé comme auparavant, de s'impliquer encore, de faire en sorte que les jeunes parents s'en sortent et récupèrent leur enfant même si nous savons pertinemment que cela risque d'être compliqué et long.

- [Rôle d'aide à la vie quotidienne :](#)

Depuis le placement de l'enfant, les aides familiales et moi-même avons eu une réunion avec l'assistante sociale du secteur pour parler des rôles et tâches primordiales à effectuer à présent. Il en a été conclu d'établir un plan de travail pour l'entretien de la maison afin de leur mettre une structure et un certain cadre mais aussi pour leur apporter une routine quotidienne et que cela devienne un automatisme pour eux.

Les aides familiales m'ont laissé une totale liberté dans cette famille, m'ont fait confiance et m'ont donné des responsabilités. En effet, j'ai été amenée à être seule tout au long de ce stage chez ce couple, et à gérer les nouveautés.

Les aides familiales m'ont laissé l'opportunité de réaliser le planning d'entretien.

Je l'ai effectué avec eux du lundi au dimanche, en n'imposant non pas mes idées, mais en leur laissant le choix des jours où il fallait nettoyer une pièce précise ensemble.

A ce jour, au niveau de la mise en ordre de la maison, on y voit clairement une nette amélioration ainsi que les efforts fournis par le couple. Depuis que le planning d'entretien a été mis en place, le couple le respecte, et les tâches ne sont plus faites lors de nos prestations, mais avant que nous arrivions. Mais, il arrive encore que les tâches ne soient pas effectuées. Tout n'est pas encore parfait, mais ils commencent à y montrer du bon vouloir. A notre arrivée les pièces du bas sont donc déjà nettoyées, la vaisselle est faite, et une machine est souvent mise en route et même parfois séchée dehors. Cela nous laisse alors du temps pour avancer sur autre chose, comme par exemple le tri des papiers, le rangement des factures, cuisiner, ou encore discuter avec eux de ce qu'ils aimeraient faire plus tard pour une éventuelle recherche d'emploi.

– De plus, les poubelles de monsieur et madame sont dans la salle de bain, car c'est la seule pièce où il y a une porte et où les chiens ne peuvent pénétrer. Mais le couple oublie souvent de sortir les poubelles en temps et en heure, et cela s'entasse et devient peu hygiénique. Nous avons donc pensé à mettre un rappel sur leur GSM chaque lundi soir pour les poubelles de la ville afin qu'ils évitent d'oublier de les sortir. En ce qui concerne la poubelle PMC, je l'ai noté sur le planning d'entretien au jour de vendredi pour que l'aide familiale y pense si le couple a oublié, puisque lorsque nous arrivons, le camion poubelle n'est pas encore passé.

- Rôle sanitaire :

Depuis que l'enfant est parti, nous n'effectuons plus de rôle sanitaire en ce qui concerne le couple. Ce rôle ne fait donc plus partie du travail des aides familiales et de moi-même.

- Rôle éducatif :

Ce rôle est toujours omniprésent car il faut les conseiller sur plusieurs domaines tels que l'organisation de leur quotidien, comment entretenir la maison, l'intérêt de respecter un minimum d'hygiène, comment classer et ranger des papiers sans les perdre, les apprendre à gérer leur budget, les conseiller à manger sainement, ...

A ce jour, comme indiqué dans le planning de travail et lorsque les aliments nous le permettent, nous cuisinons un potage au moins une fois par semaine, et leur proposons de cuisiner des repas pour eux. Malheureusement, cela ne se fait que très rarement.

CE QUE J'AI MIS EN PLACE

– Monsieur et madame ayant pris beaucoup de poids depuis qu'ils vivent ensemble, ont envie de se reprendre en main et de perdre leur kilos en trop. Je les conseille souvent sur leur alimentation, leur activité physique et leur hygiène de vie. Je leur ai donc proposé d'aller faire les courses ensemble. Je pourrais alors gérer leur budget course chaque semaine et leur apprendre à faire de même. Si les AF les accompagnent lors des courses, elles peuvent proposer des repas à petit prix pour enfin cuisiner avec eux des plats sains et équilibrés qui les aideront à manger plus correctement. Cela serait également bénéfique pour le gaspillage de nourriture excessif du couple, car nous acheterions et cuisinerions que ce qu'il serait nécessaire pour l'élaboration de leur repas avec les quantités nécessaires. Lors de ma dernière prestation, le couple avait l'air d'accord de faire ça dans les jours à venir.

En ce qui concerne le sport, j'ai proposé au jeune couple d'aller promener leur trois chiens chaque jour pour pratiquer une activité physique régulière. Le couple ayant chacun un vélo, Je leur ai également proposer d'aller faire un tour en vélo lorsqu'il fait bon afin de se dépenser. Le proposant à plusieurs reprises, le couple ne l'a encore jamais fait.

- Rôle de présence active et d'accompagnement :

– Madame a besoin qu'on soit derrière elle et qu'on l'encourage à faire les choses. J'ai observé son comportement en vue de détecter ses ressources et déficits possibles et identifié ses difficultés. J'ai ensuite pris l'initiative d'effectuer avec madame un CV et une lettre de motivation afin qu'elle puisse chercher dès à présent du travail et ainsi améliorer son cadre de vie et le côté financier qui pose problème. Une semaine après, elle m'a annoncé qu'elle avait pris ses renseignements pour reprendre une formation dans la vente, et s'est inscrite d'elle-même. Monsieur a fait de même quelques jours plus tard.

– J'ai pris du temps pour l'écouter, pour la soutenir et pour l'accompagner ainsi que monsieur dans leur difficulté de la vie, notamment lorsqu'ils n'avaient pas le moral concernant le placement du petit.

- Rôle d'aide sociale ou liaison avec l'extérieur :

- Accompagnement lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget
- Appel et orientation vers des services ou des organismes spécialisés
- Faire du classement de papiers, trier et ranger correctement

CE QUE J'AI MIS EN PLACE

– Tous ces points se relient. Lors de la réunion avec les aides familiales et l'assistante sociale de notre secteur, une aide familiale a expliqué avoir commencé depuis peu le tri des courriers adressés au couple ainsi que les diverses factures reçues, ce qui n'avait encore été jamais fait depuis septembre et jusqu'à présent. Nous ne nous occupions pas de cela. Avec l'accord du service, j'ai pris la relève. Ce qui n'a pas été de tout repos, car je me suis aperçue que le couple ne payait aucune facture depuis leur arrivée dans la maison en septembre, qu'ils ne les gardaient pas, les perdaient ou les jetaient. J'ai tout d'abord commencé par faire une farde avec diverses intercalaires concernant les factures impayées, les courriers importants à ne pas perdre tels que le Forem, le S.P.J, le C.P.A.S, mais aussi les courriers concernant l'enfant.

Une fois les papiers et les factures rangées et triées, j'ai évalué la totalité du montant des factures impayées, j'en ai informé les aides familiales ainsi que l'assistante sociale.

J'ai ensuite établi un tableau avec d'un côté ce qu'ils perçoivent, et de l'autre ce qu'ils ont à payer chaque mois. Avec le montant restant, j'aurai pu établir un plan de paiement avec l'accord du couple auprès de chaque organisme afin que leurs dettes se règlent petit à petit. Mais les dettes étaient trop importantes et cela aurait été très compliqué. J'ai donc tout d'abord téléphoné à leur assistante sociale du C.P.A.S qui est chargée de leur dossier pour lui expliquer la situation, voir ce qui était possible de mettre en place pour eux, et surtout si le C.P.A.S pouvait intervenir pour leurs diverses dettes. J'ai ensuite demandé s'il était possible de prendre un rendez-vous avec elle et le couple, ainsi qu'une aide familiale présente. Lors de ma fin de prestation, nous en avons discuté avec l'assistante sociale de notre service, qui a fait le nécessaire pour la joindre et prendre un rendez-vous avec elle afin d'éclaircir la situation. Toutes les factures lui ont été envoyées, elle ne pouvait pas s'en charger mais nous a redirigé vers une éventuelle proposition qui est l'administrateur de bien.

CE QUI VA ÊTRE MIS EN PLACE

L'assistante sociale a donc pris contact avec un administrateur de bien, et s'est chargé des documents nécessaires à transmettre à celui-ci pour que madame puisse y bénéficier. Madame n'est pas contraire, justement elle veut y avoir droit afin de sortir la tête de l'eau et de payer ses dettes le plus vite possible, car elle est dépassée par tout cela. Les procédures sont en cours, madame aura une réponse dans les prochaines semaines.

– Appel et orientation vers des services ou des organismes spécialisés

Depuis que l'enfant a été placé, leur statut familial a changé, et donc il a fallu téléphoner ou faire téléphoner le couple à l'assistante sociale du C.P.A.S à de nombreuses reprises pour diverses informations concernant leur dossier et afin de savoir ce qu'ils allaient percevoir à présent.

- **Rôle de relais :**

Le rôle de relais est identiquement pareil que lorsque le petit était encore au domicile.

CONCLUSION

Cette famille rencontrée lors de mes stages, m'a permis de prendre conscience que notre enfance fait qui l'on est, forge notre caractère, notre attitude, mais peut également nous avantager ou désavantager lorsque l'on grandit et lors de nos choix dans notre vie future.

Mais malgré un parcours de vie difficile, si la personne en a la force et la volonté et y met tout ce qui est dans son pouvoir pour changer le cours de sa vie, elle peut y arriver, changer sa manière de vivre, de fonctionner, de réfléchir et de grandir en faisant appel à différents services compétent pour la situation. Il est toujours possible de changer le cours de sa vie, entreprendre des nouveautés et parvenir à atteindre des objectifs, des buts que l'on s'était fixés.

Dans cette situation choisie, le travail d'équipe est important, afin de se relayer, de ne pas baisser les bras et d'encourager ces jeunes à poursuivre leurs efforts. Les buts et les objectifs fixés ne sont pas toujours atteints. Même si les aides familiales travaillent dur pour le bien-être des personnes, parfois leur mission n'est pas réalisable, car ils font le bon vouloir du bénéficiaire pour pouvoir avancer ensemble.

Dans la plupart des situations rencontrées lors de mes stages, les personnes aidées étaient principalement des personnes âgées. Les aides familiales se rendaient alors chez elles parce qu'elles rencontraient une perte d'autonomie et n'étaient plus capables d'effectuer les tâches de la vie quotidienne. Mais dans cette situation choisie, c'est tout l'inverse. Les bénéficiaires sont jeunes, sont probablement capables mais n'y parviennent pas. Tandis que les personnes âgées veulent le faire, mais n'y parviennent plus. Ce qui fait toute la complexité du travail, parvenir à les aider en changeant leur mode de vie. Certaines situations comme celle-ci sont extrêmement difficiles à gérer car les bénéficiaires ne semblent pas capables de changements sur du long terme. Bien qu'il y ait petit à petit une amélioration depuis mon premier stage effectué en novembre, je m'interroge encore sur la meilleure façon de prendre en charge de telles personnes, et s'ils seront capables de continuer à poursuivre leurs efforts une fois l'arrêt définitif de nos prestations.

Travailler avec des jeunes adultes peu autonomes est différent, et en tant qu'aide familiale il faut savoir s'adapter à chaque bénéficiaire que nous avons en face de nous.

Cette formation m'a appris énormément sur moi-même, notamment sur ma capacité d'adaptation, mon empathie et l'entraide envers les autres.

Être aide familiale n'est pas donné à tout le monde, il faut être sociable, savoir trouver sa place dans une équipe, créer un lien professionnel avec les bénéficiaires et se sentir à l'aise face à leur contact. Il faut savoir s'adapter dans chaque situation et gérer les imprévus. C'est un métier du cœur qui est enrichissant malgré qu'il ne soit pas toujours facile tant sur le plan physique que mental. En effet, nous faisons face à de nombreuses difficultés comme la pauvreté, la maladie, les problèmes mentaux, les soucis personnels de chaque bénéficiaire et parfois même au décès. Il est donc important de se sentir bien, et d'être forte psychologiquement.

« Choisis un métier que tu aimes, et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie »

Ce proverbe de Confucius, signifie que le travail que l'on aime est plus une passion qu'un travail. Si l'on choisit de travailler avec passion, on ne saura jamais qu'en réalité, on travaille.

BIBLIOGRAPHIE

Site internet :

- 1- <http://www.lereservoir.eu/> (consulté le 14/03; 22/03; 12/06; 16/06; 19/06 pour la balise bêta, et les EI précédentes)
- 2- <https://metiers.siep.be/metier/aide-familial/>
- 3- <https://www.sthenri.be/option/services-sociaux-aide-familial/>
- 4- <https://lagoudiniere.be/s-a-i-e/>
- 5- <https://fr.wikihow.com/te-comporter-comme-un-adulte> (consultée le 22/03)
- 6- <https://www.bruxelles-j.be/droits-sociaux/obtenir-de-laide-du-cpas/a-quoi-sert-le-cpas/> (consultée le 29/05)
- 7- <https://autonome-a-domicile.com/syndrome-de-glissement/> (consultée le 29/05)
- 8- <https://sante.lefigaro.fr/fiches/burn-out/quest-ce-que-cest> (consultée le 29/05)

Divers :

- 1- Cours de Monsieur Thauvoye UE4 Hygiène et confort : aide à la vie journalière des métiers de l'aide et des soins aux personnes.
- 2- Cours de Madame Defraeye UE3 Aide à la vie journalière : Chapitre 8 entretien du cadre de vie
- 3- Lecture de mon rapport de stage d'observation et d'insertion